



SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

MAI 2021

TABLE DES MATIÈRES

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS – OPPOSITION OFFICIELLE

65. CRÉDITS DÉPENSÉS POUR LA CLÔTURE AU PARC DE LA CHUTE-MONTMORENCY ET CONVENTIONS COLLECTIVES 1

72. DEMANDES D’ACCÈS À L’INFORMATION 3

65. Les crédits dépensés pour la construction des clôtures entourant le Parc de la Chute-Montmorency. Toute analyse, note, date de rencontre, impact financier, crédit dépensé et recommandation concernant la grève de la Sépaq et la négociation d'une nouvelle convention collective.

La Sépaq ne reçoit pas de crédits de fonctionnement, outre les honoraires de gestion des parcs nationaux qui sont dédiés à la mission de conservation, de protection et de mise en valeur des territoires, ainsi qu'à l'accessibilité au public et aux maintiens des actifs. Tous les montants décrits ici-bas sont donc payés à même les revenus autonomes de la Sépaq.

Les crédits dépensés pour la construction des clôtures entourant le Parc de la Chute-Montmorency.

Le Parc de la Chute-Montmorency était déjà majoritairement clôturé avant même le changement du mode de tarification. L'ajout de clôtures et de portails a été effectué dans le cadre de la mise en place du nouveau mode de tarification qui a débuté en septembre 2019, requérant des investissements de 43 000 \$ en 2019-2020 et de 4 000 \$ en 2020-2021.

Toute analyse, note, date de rencontre, impact financier, crédit dépensé et recommandation concernant la grève de la Sépaq et la négociation d'une nouvelle convention collective.

Le comité de négociation de la Sépaq est composé d'employés-cadres de la Sépaq, ainsi que d'un conseiller juridique externe. Les frais de négociation, qui incluent principalement le conseiller externe, ainsi que divers frais (location de salle, etc.), pour le renouvellement des conventions collectives se chiffrent à 61 000 \$ pour l'exercice 2018-2019, 89 000 \$ pour l'exercice 2019-2020 et 41 000 \$ à ce jour pour l'exercice 2020-2021.

L'entente de principe intervenue entre la Sépaq et le SFPQ a été approuvée par les employés le 16 juillet 2020. Huit conventions collectives ont été signées par le SFPQ et la Sépaq (2019-2023), lesquelles ont été déposées au ministère du Travail.

72. Concernant l'accès à l'information :

- a) Nombre d'effectifs supplémentaires affectés au traitement des demandes d'accès à l'information en 2020-2021.
 - b) Nombre de demandes d'accès à l'information reçues en 2020-2021.
 - c) Nombre de demandes d'accès répondues dans le délai prescrit par la Loi en 2020-2021.
-

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au rapport annuel 2020-2021 de la Sépaq.

